



La CGT Educ'action associe tous les personnels de l'Education Nationale

Vendredi 11 septembre 2020 **Morbihan**

Le manque en moyens de protection...

En quantité

Dans de nombreux établissements, les masques n'ont pas été distribués aux personnels (enseignants, AESH, surveillants, etc.). Pourtant, aux dires de monsieur le Recteur lors de l'audience que nous avons eu avec lui, les IEN de circonscription ont reçu des masques en quantité pour les enseignants et AESH des écoles. Dans le 2nd degré, les chefs d'établissement en ont aussi reçu en quantité importante (1 pochette de 4 à 6 masques par personnel).

En qualité suffisante

La **non-gratuité** des masques pour les élèves plombe sérieusement leur qualité (souvent non remplacés, etc.), en plus de plomber le budget des familles, notamment modestes, qui subissent déjà les effets de la crise économique ! Pour les **personnels à risques** qui ont obligation de retourner sur leur lieu de travail (c'est à dire la quasi totalité des personnels vu les conditions pathologiques exigées par le Ministère pour rester en distanciel), la fourniture de masque FP2 et non FFP2 signifie que ces personnels sont en danger de contracter le Covid puisque seul le masque FFP2 garantit une filtration suffisante.

Adaptés à notre métier

Les personnels qui travaillent dans les **écoles maternelles, avec des publics sourds et malentendants et/ou avec des élèves qui ne parlent pas le français** ne peuvent se faire vraiment comprendre sans les masques transparents (plus chers et plus difficiles à se procurer). Seuls les personnels auprès d'élèves handicapé·e·s devraient en être équipés... sur le budget du Rectorat et non du Ministère !

À peine deux semaines après la rentrée, l'effet domino de la contamination et des fermetures est désormais lancé...

- faute de moyens de protections en quantité, de qualité suffisante et adaptés à la réalité du métier,
- faute de moyens en remplacement des personnels,
- faute de possibilité à permettre la distanciation physique suffisante.

Le gouvernement fait peser un risque sur les personnels, les élèves et les familles : risque pénal, risque sanitaire et risque social.

D'autres choix sont pourtant possibles pour permettre la reprise durable de la scolarité dans des conditions sanitaires et pédagogiques correctes.

Refusons le fatalisme :

- Remplissons le **registre santé** pour signaler les anomalies et mettre notre hiérarchie devant ses responsabilités.
- Rejoignons la **mobilisation de jeudi 17 septembre** à l'appel des organisations syndicales : CGT, FSU, Solidaires, et des organisations de la jeunesse : UNEF, UNL, FIDL et MNL.

1^{er} degré : déclaration d'intention à envoyer lundi

LORIENT : 10h30 Sous-préfecture

PONTIVY 10h30 La Plaine

VANNES 10h30 Poullanc

BELLE-ILE 11h Le port (Palais)

Faute de distanciation physique suffisante

- Le protocole national précisait que **les élèves devaient rester si possible dans la même classe la demi-journée**, afin de limiter les déplacements et éviter la promiscuité qui favorise la propagation de l'épidémie.... Nombreux sont établissements où cela n'est pas mis en oeuvre !

Faute de moyens en remplacement

- L'absence de recrutement massif de **personnels enseignants** - à la différence de nombreux autres pays (baisse de 440 postes dans le 2nd degré !) - entraîne une promiscuité favorisant la propagation de l'épidémie.

- L'absence de remplacement des **personnels de nettoyage** en congé maladie - alors que cette fonction est encore plus nécessaire en période d'épidémie - fragilise encore davantage nos établissements face au risque épidémique !

Les Risques

Risque pénal

Aucune dérogation au port effectif du masque n'est acceptée pour les personnels comme pour les élèves. **Toute infraction s'accompagne d'une sanction disciplinaire.** Cela signifie aussi que les éventuelles conséquences d'une contamination avérée dans un établissements peuvent être rejetées sur les personnels.

Risque sanitaire

L'absence de mesures suffisantes en matériels, en locaux adéquats, en distanciation sociale, en gestion des flux d'élèves, etc. met en danger l'ensemble des usagers de nos établissements.

Risque social

La deuxième vague qui, hélas, semble se confirmer, risque d'entraîner une **nouvelle déscolarisation massive d'élèves, avec le danger de voir l'échec scolaire durable** se répandre, particulièrement parmi les enfants des classes sociales populaires.

1^{er} degré

Aucune précision n'a encore été donnée par la DSDEN quant à la répartition des élèves des personnels grévistes dans les classes des non-grévistes. Il convient donc de **faire pression sur vos IEN** afin d'avoir une réponse au plus vite. En cas d'absence de réponse, il s'agira alors d'une **atteinte au droit (constitutionnel) de grève !!!**

Syndicat CGT Educ'action 56

82, Bd Cosmao Dumanoir ; 56 100 Lorient

mail : 56@cgteduc.fr Site : <https://www.cgteducation56.org/>